



Ménéstreau-en-Villette

## MAIRIE

35 place du 11 Novembre

Ouverture : de 9h à 12h

du lundi au samedi

Tél: 02.38.76.90.35

[www.menestreau-en-villette.fr](http://www.menestreau-en-villette.fr)



[accueil-cmev45@orange.fr](mailto:accueil-cmev45@orange.fr)

[Ménéstreau-en-Villette-Mairie](#)

## BIBLIOTHÈQUE

43 place du 11 novembre

Horaires 2022

Périodes d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Uniquement le samedi pendant  
les vacances scolaires



## DÉCHETTERIE (période d'été)

Périodes d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 14h00 à 17h30

Rue des Falourdes, zone d'activ

<http://smictomdesologne.com>



**URBANISME** : Pour mémoire, depuis le 1<sup>er</sup> juin, la permanence en mairie du jeudi n'est plus assurée par la Communauté de Communes.

## FORUM DE L'EMPLOI DES PORTES DE SOLOGNE

MARDI 27 SEPTEMBRE

Espace

Madeleine Sologne

14h à 17h30

La Ferté Saint Aubin



Portes de Sologne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Ménéstreau

# Infos

Août 2022

Feuillet  
municipal  
n° 187

## FORUM DES ASSOCIATIONS MENESTREAU EN VILLETTE



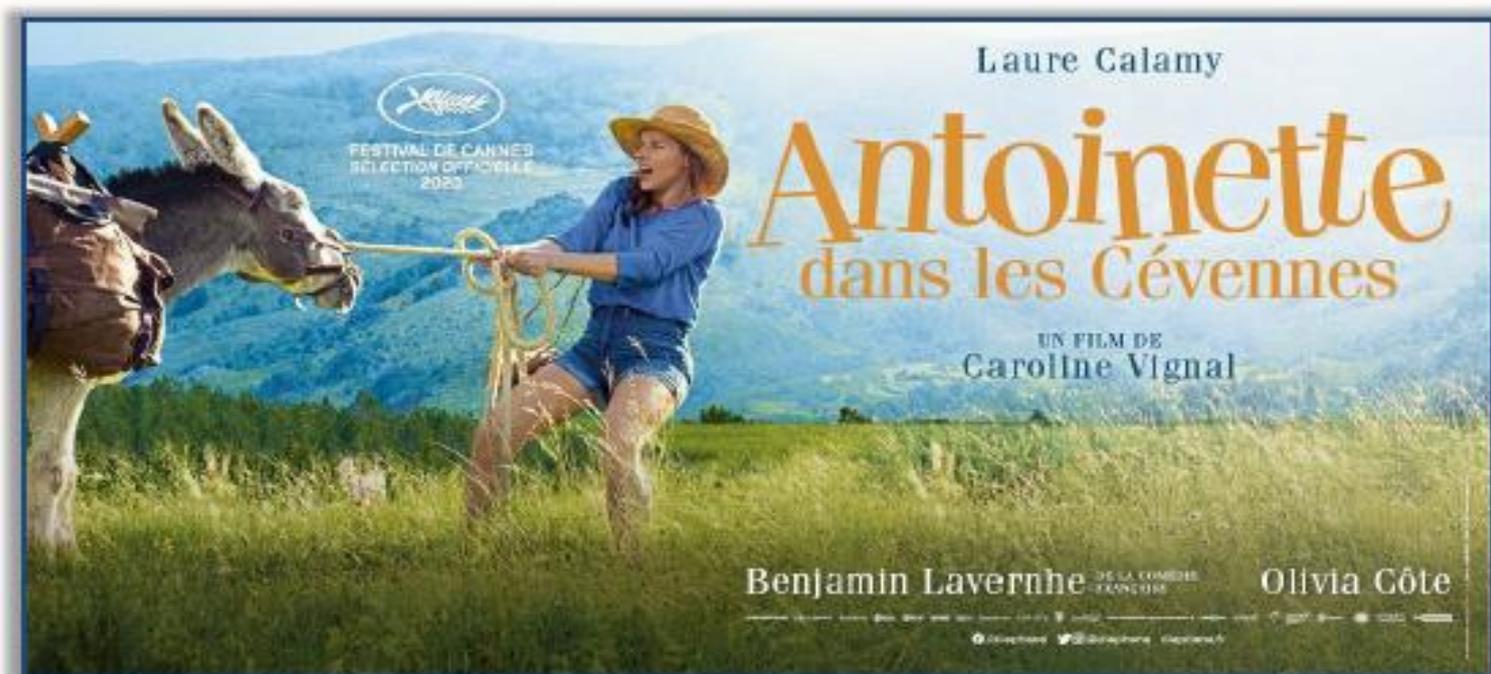
**SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2022**

**AU GYMNASSE DE 14H à 18H**

**ON VOUS ATTEND !!**

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022**

**MENESTREAU A 21H**



**GRATUIT**

**ETANG BASE DE LOISIRS – route de MARCILLY**

**19H30 – PIQUE-NIQUE & PETANQUE**

Apporter son pique-nique et ses boules – Stand du POT-AUX-FETES (boissons et friandises)

**21H00 – PROJECTION DU FILM – SÉANCE EN PLEIN AIR**

*Apporter sa chaise pliante ou ses coussins...*



**MENESTREAU EN VILLETTE**  
**10 et 11 Septembre 2022**



# Fête du Village

**Samedi**

20h30 Rassemblement devant la Mairie pour  
Défilé aux lampions

22h00 Feu d'artifice aux Etangs du Cougnou  
(SOUS RÉSERVE DE L'ACCORD PRÉFECTORAL)

(Accès par la base de loisirs route de Marcilly)

**Dimanche 8 heures - 18 heures**

Vide-Greniers, Exposition de voitures et  
motos anciennes, Exposition en Mairie,  
Animation Bandas, Gastronomie...

## LIGNE 5 – MENESTREAU EN VILLETTE

En raison des travaux au centre bourg, une déviation est mise en place sur la commune de Ménestreau-en-Villette :

**L'arrêt « Place du 8 Mai » ne sera pas desservi.  
Il sera provisoirement déplacé « Place des Déportés ».**



Ces modifications sont valables à partir du lundi 29 août 2022 le temps des travaux .

## TRAVAUX DU CENTRE BOURG

**Le remplacement des raccordements au réseau d'eau potable va commencer à compter du mardi 30 août 2022.**

Dans le but d'en limiter les désagréments, l'entreprise en charge de cette prestation informera les abonnés de sa date d'intervention.



## VOUS AIMEZ CHANTER ?? MENESTRELLIA VOUS ACCUEILLE !!

**A partir du 7 septembre : Chorale le mercredi de 20h30 à 22h30  
à la Maison des associations,  
Au programme cette année : Chants divers et BALAVOINE**



**A partir du 9 septembre : Comédie musicale le vendredi de 20h à 22h30  
à la mezzanine du gymnase.  
Au programme cette année : OLIVER TWIST  
Renseignements : 06 60 06 91 54 / Direction JC CHEVILLON**

**SAMEDI  
24  
SEPT**  
LIGNY-LE-RIBAUT  
10H00 - 17H30

# Fête de la rando!

DES PORTES DE SOLOGNE

BALADE POUR TOUS • JEUX POUR ENFANTS  
MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX • ANIMATIONS SPORTS-NATURE  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Pour + d'informations : 02.36.99.45.59 | [www.tourisme-en-sologne.fr](http://www.tourisme-en-sologne.fr)

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne, l'Europe et le département de la Loiret.

## MISE EN PLACE D'UN ATELIER MUSICAL ITINÉRANT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

Illustration of five children playing musical instruments: a saxophone, a guitar, a book, a violin, and a recorder.

La Communauté de Communes des Portes de Sologne proposera dès octobre 2022 un « jardin musical » itinérant ouvert à un jeune public de 5 à 7 ans (grande section de maternelle et CP).

Cette activité se déroulera en dehors du temps scolaire et sera animée par un intervenant spécialisé (1 heure). Le jour, horaires et fréquence ne sont pas encore déterminés.

Il s'agit d'un éveil à la musique par une approche ludique et une pratique collective. Pour mettre en œuvre ce dispositif, il convient de recenser dès à présent les enfants intéressés sur notre commune.

Merci pour votre retour rapide, le nombre de participants étant limité.

**Réponse avant le 15 septembre 2022 en Mairie**